



Compte rendu de la CCP du vendredi 15 novembre 2013

Objet : Bilan de rentrée

Membres présents :

M. Tourneux : inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique en Mathématiques
Mme Delormel : inspectrice de l'Education nationale en SBSSA
M. Albaud : chef de service DPE 2
M. Ernewein : chef de division des personnels enseignants
M. Afandari : secrétaire général
Mme Menard : proviseur du lycée Louise Michel (94) Champigny sur Marne
M. Faliguerho : Principal du collège Schweitzer, Créteil
M. Dussert : rédacteur PV CAPA
M. Dehetre FSU (expert)
M. Rakotoarisoa
Mme Nove + 1
CGT éduc'action : M. Rouhabi, M. Caristan, Mme Kebli, Mme Richard Le Berre
SNETAA/SNFOLC : M. Colin, Mme Médini
Mme Pisi

Ouverture de séance par M. Afandari

Mme Kebli pour la CGT Educ'action prend la parole pour demander une suspension de séance de 5 minutes pour que les représentants du personnel puissent saluer le mouvement des Equipes Mobiles de Sécurité qui manifestent, à l'appel de la CGT Educ'action. En effet les EMS sont des personnels contractuels connaissant des conditions de travail inacceptable. Seul le SNETAA-FO n'est pas descendu.

À notre retour, la lecture des différentes déclarations préalables commence.

La CGT a lu à cette occasion la déclaration élaborée avec le SNES-FSU, le SNUEP-FSU, SUD Education. Cette déclaration commune prend tout son sens dans la campagne intersyndicale de lutte contre la précarité qui vient d'être lancée.

Abstention de la CGT éduc'action lors du vote du procès-verbal de la CCP du 15/11/12. Cette abstention se justifie par un laps de temps trop long entre la tenue de la CCP et le retour du procès-verbal pour acceptation. Le procès-verbal est accepté.

Cette rentrée a été particulière, en effet devaient être affectés, avant les contractuels, les stagiaires du concours exceptionnel, du Sauvadet puis les contractuels admissibles.

M.Alfandari estime que la rentrée a été réussie, au vu des chiffres : 3202 non titulaires affectés et l'équivalent temps plein est à peu près le même que l'année précédente.

La CGT ne partage pas cette analyse et rappelle les dysfonctionnements : Affectation, désaffectation puis réaffectation, temps partiel imposé, affectations tardives bien que certaines aient eu lieu en juillet, affectations sur 3 établissements...

Selon M.Alfandari, la rentrée prochaine sera très différente au niveau des conditions de préparation : les professeurs stagiaires issus du concours 2013-2 seront à temps complet, les ESPE seront à mi-temps afin de suivre leurs formations et les stagiaires Sauvadet à temps complet.

La CGT renouvelle sa demande de la tenue d'une CCP d'affectation.

Bilan de la rentrée en chiffres

Au 08/11/13 : 3202 non tit affectés + MNDS (personnels gérés par la DPE2). Ce chiffre est hors GRETA et CFA...

Comparativement aux années précédentes :

3163 au 07/11/12

3193 au 05/12/11

Ce qui est globalement stable.

Ces chiffres sont hors contractuels admissibles (430 personnes admissibles).

Questions sur les ex-contractuels qui deviendraient admissibles : on a fait en sorte qu'aucun des contractuels admissibles ne voient leurs situations se dégrader.

30 sont restés contractuels au regard d'une situation qui se dégradait en devenant stagiaire.

400 créations de postes / sans titulaires

Pour cette rentrée 2013, le scénario prévu était alarmant. Dans l'ensemble, on a pu tenir. Le scénario de départ était envisagé pour 1200 contractuels. On a pu tenir la nomination (450), avec plus de personnels en EPS et en éducation. Une très grande majorité s'est retrouvée renommée peut-être un tout petit peu plus tard.

M.Alfandari demande à M.Albaud de nous transmettre les tableaux détaillés :

Le nombre de personnes se retrouve en équivalent temps pleins. Sur 3163 :

	Rentrée 2012	Rentrée 2013
Enseignement général	2763	2812
Fonction éducation	113	101
orientation	92	105
documentation	122	109
Ajoint+chef des travaux	11	13
Conseiller d'orientation	43	43
MNDS/MG	20	20
Administration	42	38
Anglais	273	268
Allemand	82	70
Espagnol	106	92

Maths	336	384
Sciences physiques	22	41
Svt	37	51
Technologie	113	143
Eco gestion	133	132
Lettres modernes	162	169
Lettres classiques	47	27
HG	106	104
EPS	56	71
Musique	?	?
Arts plastiques	?	?

⇒ Augmentation pour les maths et la technologie.

Enseignement professionnel	2012	2013
LHG	70	65
Lettres-anglais	62	57
Maths-sciences	110	84
Bois	38	33
Textile	47	40
Arts appliqués	47	67
Bio	113	104
Eco	166	152
STMS	85	102

Un effort a été fait pour les STMS au niveau budgétaire

La CGT demande à propos des STMS s'ils ont bénéficié d'un système de vase communicant.

Il n'est pas positif d'avoir 3500 contractuels.

Les CDI

Concernant les CDI au 8/11/2013, il y en a 858 contre 916 au 7/11/2012. Cette année, il y a eu 142 nouveaux CDI recrutés, mais dans le même temps certains ont obtenu le concours. On aurait dû en avoir 1052 en 2013.

M.Alfandari nous informe que 19 professeurs en CDI sont sans affectation contre 28 l'année dernière à la même époque. En plus des 11 agents CDI non-affectés pour cause de soucis médicaux.

La CGT demande si des CDD seraient affectés en leur lieu et place. Il répond que sûrement. Il est possible que ce soit pour des raisons d'éloignement géographique.

La CGT renouvelle sa demande du maintien de salaire de 100%, à l'instar du rectorat de Versailles, pour les CDI.

M.Alfandari rappelle que la grille de salaire de l'Académie de Créteil est plus avantageuse aux contractuels que celle de Versailles. Il explique que la grille de l'académie de Créteil est relativement correcte. Il souhaite garder cette politique spécifique, car si toutes les académies s'alignent sur la même grille, les contractuels choisiront les autres académies.

La CGT rappelle que cette grille de salaire permet uniquement d'attirer des enseignants dans l'académie alors que d'autres refusent d'y venir. Il faut se rappeler que la mise en place de telle grille dans l'académie de Créteil s'est fait grâce à la mobilisation des non-titulaires.

La CGT rappelle que des discussions nationales ont lieu et l'homogénéisation des salaires fera que les collègues les plus anciens iront travailler ailleurs, le rectorat perdra ses professeurs contractuels expérimentés s'il n'accède pas à la demande.

Les avis défavorables :

Il y a eu 37 non renouvellements de contrat. La Cgt dénonce le manque de transparence. Certains collègues n'ont toujours pas pu accéder à leur dossier administratif, un droit pour eux et un devoir pour l'employeur!

La CGT renouvelle sa demande de la tenue d'une CCP pour les avis défavorables. M.Alfandari ne reconnaît pas cette compétence à la CCP.

La CGT indique qu'elle ne reconnaît pas cette compétence au seul jugement d'un chef d'établissement et interpelle la direction sur les pressions que certains chefs d'établissement imposent à des collègues contractuels.

La formation :

La CGT note des efforts en termes de proposition de formation pour les non titulaires. Cependant à quoi bon si il n'y a pas de suivi.

Elle souligne la situation inacceptable subie par les CAD2, qui sont affectés sans tuteur ou conseiller pédagogique et se retrouvent en souffrance.

CCP de janvier :

M. Alfandari fait un rappel des points qui seront abordés lors de la prochaine CCP : Le personnel éligible au Sauvadet, la promotion indiciaire et les éligibles au CDI

Après avoir rappelé durant tout la période des affectations que les critères d'affectation des non titulaires relevaient de l'arbitraire La CGT obtient un point sur les critères d'affectation et sur les procédures de non-renouvellement. La CGT Elaborera et défendra ses propositions pour la mise ne place de règles claires d'affectation.